



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/794

Réhabilitation du silo de la bibliothèque de la Part-Dieu - 30 boulevard Vivier Merle à Lyon
3e - Opération n° 03047635 - Modification du marché de travaux du lot n° 5 - Cloisons
peinture

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/794 - REHABILITATION DU SILO DE LA BIBLIOTHEQUE DE LA PART-DIEU - 30 BOULEVARD VIVIER MERLE A LYON 3E - OPERATION N° 03047635 - MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT N° 5 - CLOISONS PEINTURE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1445 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le lancement des études pour l'opération « Réhabilitation du silo de la bibliothèque de la Part-Dieu » ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1, programme n° 20005.

Par délibération n° 2017/2728 du 16 janvier 2017, le Conseil municipal a approuvé le lancement des travaux pour l'opération « Réhabilitation du silo de la bibliothèque de la Part-Dieu » ainsi que l'affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1, programme n° 20005.

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine bâtiments culturels PEP 2008-2014 » n° 2009-1, programme n° 20005.

Le bâtiment abritant la Bibliothèque municipale a été édifié en 1972. Il n'a pas bénéficié de travaux importants de réaménagement depuis sa construction. Suite aux différents diagnostics effectués dans le silo, la présence d'amiante a été mise en évidence dans le calorifugeage de gaines de ventilation, dans des portes coupe-feu, dans les câbles électriques de l'éclairage de sécurité, dans les joints de dilatation, dans de la peinture intumescence du 16^{ème} niveau et dans les freins de l'ancien pater noster qui est hors service depuis de nombreuses années.

Il a été décidé de supprimer définitivement toute trace d'amiante dans le silo.

Ces travaux de désamiantage nécessitent de vider en grande partie (ou en totalité) chaque étage des ouvrages qu'il contient.

Par ailleurs, afin de profiter de la libération des espaces, différents travaux d'accompagnement ont été prévus (mise en place d'un monte-charge, remplacement du système de traitement d'air, remplacement de l'éclairage de sécurité, remplacement du système de détection incendie, remplacement du système anti-intrusion, remplacement de portes d'issues de secours, achat de rayonnages spécifiques,...).

La location de locaux de stockage provisoires, leur adaptation éventuelle et les déménagements des ouvrages ont été pris en compte.

Compte tenu des interventions étage par étage et des déménagements successifs, la durée des travaux est estimée à 6 ans.

Dans le cadre de cette opération, un marché n° J0809 de travaux du lot n° 5 - Cloisons peinture, a été attribué à l'entreprise MEUNIER pour un montant total de 406 560,85 € HT. Ce marché a été notifié le 22 mars 2018.

Dans le cadre de ce marché, il devient judicieux de procéder à la modification des prestations de doublages pour favoriser l'utilisation de matériaux bio-sourcés. Dans cet objectif, il est procédé au remplacement du complexe des doublages thermiques (plaques de plâtre et polystyrène collés) par une contre cloison constituée d'une ossature métallique, de panneaux de chanvre et d'une plaque de plâtre.

Cette modification sera réalisée dans les niveaux non actuellement réalisés, soit les niveaux 1, 3, 4, 5, 6, 9 et 16.

Ces travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant au marché n° J0809 de travaux du lot n° 5 – Cloisons peinture, comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant initial du marché HT (€)	Avenants antérieurs HT (€)	Présent avenant HT (€)	Nouveau montant HT (€)	%
J0809	5	MEUNIER	406 560,85	64 157,32	44 805,99	515 524,16	26,80

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération dont le montant reste inchangé.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1445 du 28 septembre 2015, n° 2017/2728 du 16 janvier 2017 et n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu ledit projet d'avenant ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le projet d'avenant au marché de travaux n° J0809 du lot n° 5 - Cloison peinture susvisé est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon sur l'opération n° 03047635, dont le montant reste inchangé.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET